



**SIERENTZ TIR SPORTIF
HOHLEGASSE
68510 SIERENTZ**

Tel : 03.89.83.93.46

Sierentz, le 20 Mars 2022

C/R de la réunion du Comité Directeur du 10 Mars 2022 - Début 19h09.

Présents: S. Ammann, G. Bourges, F. Detraye, F. Dirand, A. Elser, G. Flory, G. Meyer, C. Munck, P. Oberrieder, O. Rapp, F. Varaine, G. Waldeck.

Excusés : V. Liebis, V. Salles

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 16 décembre 2021

Après lecture, le compte rendu de la réunion du comité du 16 décembre est approuvé à l'unanimité.

2) Trésorerie – Situation au 28 février saison 2021/2022

Au 28 février, la trésorerie du STS est de 136.000 €, dont 6000 € sur le compte courant. Il n'y a pas d'autre grosses dépenses prévues cette année. Nous sommes en attente de versements de la Ligue et de la Fédération.

3) Point sur la fin des travaux au 50 m

Les travaux sont terminés. Il ne reste qu'à clôturer avant de pouvoir réouvrir le 50 m.

4) Programmes des manifestations

Une soirée en l'honneur de nos membres sera organisée le 9 avril.

5) Don de J.P. Lafourcade

Jean-Pierre Lafourcade souhaite arrêter le tir et fait don au club d'un DES 69 et de munitions.

Association de droit local (code APE : 926C Autres activités sportives N°SIREN : 453 016 172 N°SIRET : 453 016 172 00018)

Affiliée à la FFT Club N° 0168062, à la LRTA, à l'AGR, à la FSGT et à l'OMSAP Sierentz

Agrément Jeunesse et Sport : N° 01/94/68/S 1994 du 15.06.1994



**SIERENTZ TIR SPORTIF
HOHLEGASSE
68510 SIERENTZ**

Tel : 03.89.83.93.46

6) Mise à disposition

Le Comité est d'accord pour la mise à disposition des locaux du STS à ses membres et sous leur responsabilité. Le contrat de mise à disposition sera mis à jour.

7) Application smartphone

Sébastien Ammann présente une nouvelle application pour le STS accessible par smartphone. Le Comité approuve de continuer le développement et la mise en place de cette application.

8) Protocole sanitaire – Cahier de rappel

Les mesures s'allègent. Il n'y aura plus besoin de passe sanitaire ou de masques pour accéder au stand à partir du 14 mars.

9) Cibles électroniques

Le Comité débat de l'opportunité d'acquérir des cibles Quantum pour le 10 m proposées par la Ligue, et de mettre des cibles Mayton au 50 m. Le coût du projet (40 000 à 60 000 €) serait très important et le Comité décide de suspendre ce projet.

10) Travaux

Les journées de travail les 1^{er} samedi du mois fonctionnent.

Les extracteurs sont en place au 25 m. Les réglages sont à terminer.

Les prochains travaux d'agrandissement seront la réalisation d'un nouveau hall d'entrée, de nouveaux sanitaires et de vestiaires.

11) Questions diverses / Tour de table

Association de droit local (code APE : 926C Autres activités sportives N°SIREN : 453 016 172 N°SIRET : 453 016 172 00018)

Affiliée à la FFT Club N° 0168062, à la LRTA, à l'AGR, à la FSGT et à l'OMSAP Sierentz

Agrément Jeunesse et Sport : N° 01/94/68/S 1994 du 15.06.1994



SIERENTZ TIR SPORTIF
HOHLEGASSE
68510 SIERENTZ

Tel : 03.89.83.93.46

- Diplômes et médailles Jeunesse et Sport : Les diplômes sont maintenant envoyés aux Mairies du lieu de résidence des lauréats. Pour les médailles, il n'est pas clair si c'est toujours la Préfecture qui s'en occupe. En revanche la Préfecture n'organise plus de réception pour la remise des diplômes et médailles.
- Anim été : Lors des derniers stages il y a eu de nombreux problèmes d'annulation de créneaux au dernier moment ou de créneaux surchargés, et qui altèrent les conditions pour un encadrement approprié des sessions. En outre, le club et les encadrants ne rentrent pas dans leurs frais. Le Comité décide d'arrêter ces stages et Gilles Bourges prévient Madame Pereira. A la place le Comité étudiera la possibilité de travailler directement avec les Mairies pour proposer des stages d'une journée pendant l'été.
- Poteaux pour la clôture du 50 m : Gilbert Meyer propose de faire des essais pour mettre les poteaux dans des tubes enfoncés dans le sol.
- Matériaux parre balle : Le club a été contacté par la société Hexdalle pour la fourniture de matériaux qui permettrait de bloquer les balles, pour éviter qu'elles ne s'enfoncent dans la butte et qui serait plus facile à nettoyer. Le budget serait de 14 000 € pour 160 m². Le Comité propose de chercher un fournisseur moins cher. Gilles Bourges contactera la Mairie de Sierentz pour savoir qui est leur fournisseur pour les dalles des aires de jeu.
- Compétitions les jours fériés : Le STS est normalement fermé à ses membres les jours fériés, mais nous avons des demandes pour des compétitions ou des entraînements particuliers (ex : Spectre) certains jours fériés cette année. Le Comité décide de les autoriser et Gilles Bourges se rapprochera de la Mairie pour demander de faire un communiqué sur les dates.

L'ordre du jour étant épuisé, pas de question complémentaire, la séance est levée à 21h30.

Gabriel FLORY

Gilles BOURGES

Association de droit local (code APE : 926C Autres activités sportives N°SIREN : 453 016 172 N°SIRET : 453 016 172 00018)

Affiliée à la FFT Club N° 0168062, à la LRTA, à l'AGR, à la FSGT et à l'OMSAP Sierentz

Agrément Jeunesse et Sport : N° 01/94/68/S 1994 du 15.06.1994